

Redoublement : n'oubliez pas le refinancement (6.9.11)

À l'heure actuelle, plus de la moitié des élèves dans l'enseignement secondaire francophone sont en retard scolaire. Le CEF (Comité des Élèves Francophones) revendique un refinancement de l'enseignement pour pallier à ce problème généralisé dans notre système éducatif.

Selon le CEF, le débat ne doit pas se poser en terme de « pour ou contre le redoublement ». La question n'est pas de se contenter de supprimer le redoublement dans les statistiques. En effet, faire disparaître le redoublement dans les chiffres n'est pas une solution au problème de qualité de l'enseignement.

Alexandre, élève d'une école secondaire à Bruxelles nous raconte : « Après les examens de passage de cette année, on est seulement sept élèves sur vingt-quatre dans ma classe à passer en quatrième secondaire. Et ceux qui ont raté les examens doivent soit doubler, soit aller en filière professionnelle, soit carrément changer d'école ! »

Le redoublement a certainement pour effet de renforcer le processus de sélection et de relégation scolaire dans les filières techniques et professionnelles.

En effet, dans les filières d'enseignement technique de transition, le taux de retard scolaire est de 60%, alors qu'il est de 80% dans les filières professionnelles. Des élèves cumulant des années de retard scolaire se voient obligés de changer d'école, et ensuite d'orientation scolaire. Par ailleurs, le décrochage scolaire est l'un des aboutissants du redoublement.

L'exemple d'Alexandre n'est malheureusement pas une exception. Le taux d'échec scolaire pointe un problème plus profond dans la qualité de notre système éducatif : classes surpeuplées, manque d'enseignants, cours de rattrapage en marge du temps d'école, etc.

D'après le CEF, il s'agit d'un problème structurel dans notre enseignement, auquel il faut trouver des solutions structurelles. C'est pourquoi le CEF revendique un refinancement de l'enseignement, permettant notamment de diminuer le nombre d'élèves par classe, d'employer plus d'enseignants, et de prendre en main les cours de rattrapage au sein du système éducatif.

Des pistes de solutions sont également à chercher du côté des pays nordiques comme la Finlande. Le taux de redoublement y est inférieur à 1%. Un tronc commun obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans, ainsi que des cours de rattrapage quasi permanents organisés par l'Ecole, ont entre autres permis d'arriver à ce résultat.

Links

[Comité des Élèves Francophones](#)